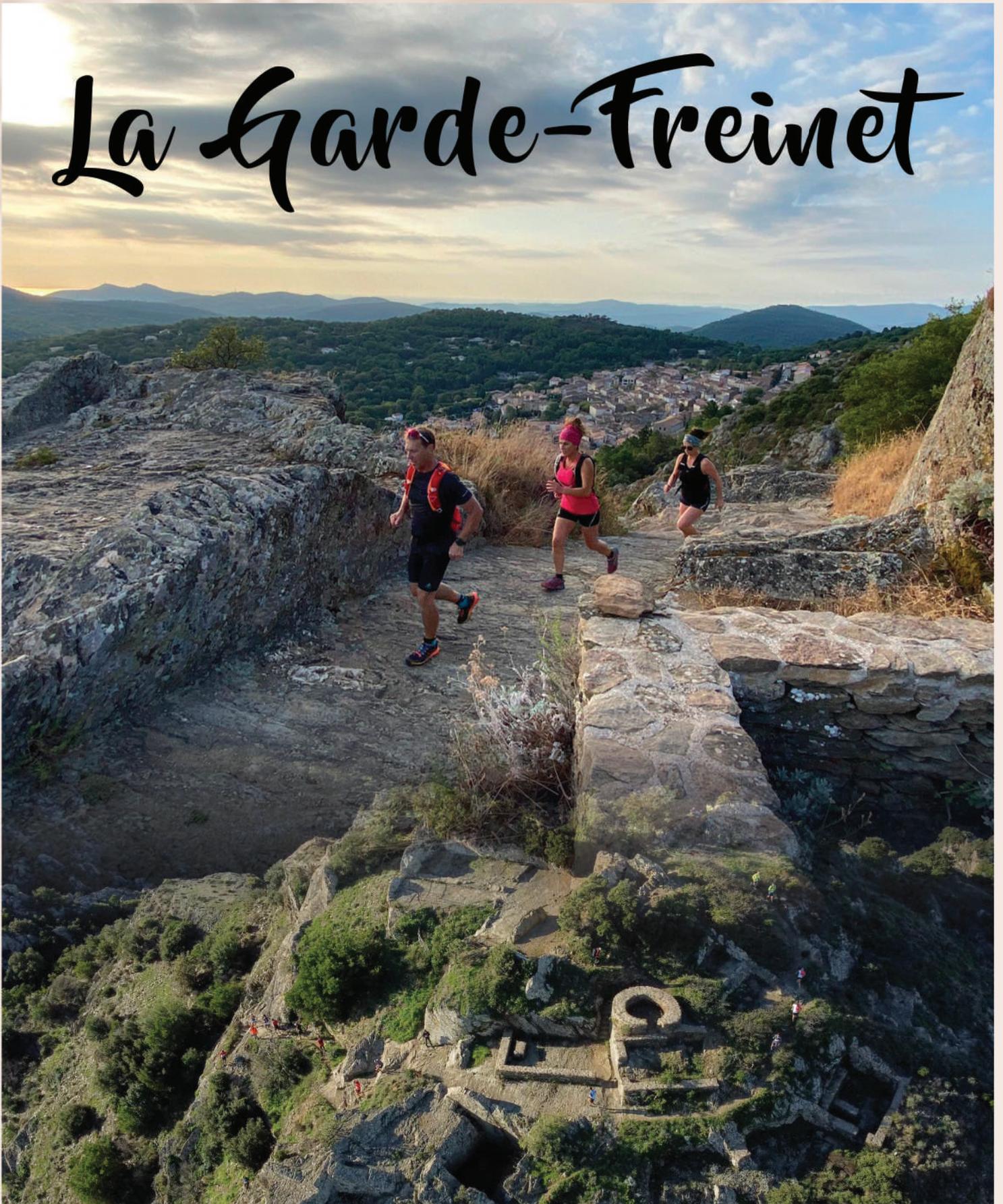


La Garde-Freinet



Bulletin Municipal
Hiver 2023



n°37



Sommaire

#1	Edito	1
#2	Vie Municipale	2
#3	Travaux	5
#4	Environnement et Développement Durable	6
#5	Animations	7
#6	Art, Culture et Patrimoine	11
#7	Jeunesse et sports	13
#8	Sécurité	14
#9	Actualités sociales	15
#10	Expression des élus minoritaires	16
#11	Etat civil	16
#12	Intercommunalité	17
#13	En bref	17

Mairie : ☎ 04 94 55 21 00

Site : www.lagardefreinet.fr

Retrouvez-nous sur Facebook :

Mairie La Garde-Freinet

Vous trouvez des informations sur les événements à La Garde-Freinet sur la page Facebook.

Si vous vous inscrivez comme amis, vous pouvez recevoir des messages avec des nouvelles sur votre commune.

Si vous ne connaissez pas Facebook vous pouvez y accéder par le lien :

www.facebook.com/Mairie-de-La-Garde-Freinet-890612407719138/

Publication : Mairie de La Garde-Freinet

Place de l'Hôtel de Ville - 83680 LA GARDE-FREINET
Tél. 04 94 55 21 00 - Site Web : www.lagardefreinet.fr
DOMBRY Thomas - Maire
Courriel : mairie@lagardefreinet.fr

Directeur de la publication : Mairie de La Garde-Freinet

Crédits photos : Service communication de la Mairie

Régie Publicitaire :

Groupe Média Plus Communication
Z.I. Secteur C7 Allée des Informaticiens - CS 30075
06705 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX
Tél. 04 92 271 389

E.mail : contact@mediapluscom.fr

Site : www.mediapluscom.fr

Impression : Imprimerie spéciale du Groupe Média Plus Communication

Imprimé sur papier recyclé et encres végétales
Dépôt légal : 2023



Édito du Maire



Chères Gardoises, Chers Gardois,



Après une très belle saison estivale, cet automne a commencé avec deux fêtes de la châtaigne sans contraintes, ni sanitaires ni météorologiques.

Cette période de l'année est désormais celle du Trail des Roches Blanches, course qui je le souhaite, deviendra un événement majeur de notre commune mais aussi celui de notre Massif des Maures. Le succès qu'elle a de nouveau rencontré met à l'honneur notre village.

Les travaux pour cicatriser la forêt du passage de ce gigantesque incendie se poursuivent avec les travaux de fascinage, il ne faut pas pour autant que vous oubliez d'effectuer vos travaux de réalisation des Obligations Légales de Débroussaillage, ils sont un des éléments majeurs de la protection de vos habitations l'été prochain.

Quel plaisir de retrouver, après une dernière très belle exposition par Les Amis de la Chapelle Saint- Jean, La Crèche de Maxime ! Comme chaque année réinventée, elle nous permet une nouvelle fois de mettre en avant nos coutumes et traditions Provençales. Cette Crèche, nous accompagne vers le moment sacré de Noël, fête de Noël qui a été magnifiquement célébrée le week-end des vacances des enfants avec le goûter et spectacle à l'école et un samedi après-midi mémorable ! Manège, barbe à papa, balades à poneys : offerts par la municipalité, montée à la Croix aux flambeaux, chants Provençaux et splendide feu d'artifice organisé par le Comité des Fêtes, les Randonneurs et le chœur A Paciére. Je ne peux que remercier tous les bénévoles des associations et en particulier Patrick Buret.

De mémoires de Gardois, ou de Fraxinois (pour les habitants du Golfe), voir notre article, il y a très longtemps qu'une fête de Noël avait mobilisé de si nombreux enfants.

Avec l'ensemble de mes élus, je vous souhaite à tous une très joyeuse année 2023, qu'elle soit l'année du retour de la Paix sur notre continent.

Thomas Dombry
Maire de La Garde-Freinet



Marche solidaire « Le cancer, notre affaire »

Plus de 400 habitants des douze communes du Golfe avaient répondu à l'appel de la marche intercommunale de lutte contre le cancer organisée le 16 octobre dans le cadre d'Octobre Rose. Arborant un tee-shirt vert « forêt », une trentaine de Gardois ont pris le départ à Grimaud pour un parcours de 7 kms. A l'arrivée sur la plage des Marines à Cogolin, ils se sont joints aux autres participants pour former un ruban humain géant.



Cérémonie du 11 novembre

La commémoration du 104^{ème} anniversaire de l'armistice signant la fin de la Première Guerre Mondiale a eu lieu en présence de M. le Maire, des Élus, des représentants de la Gendarmerie, des Sapeurs-Pompiers, de la Police Municipale, des Anciens Combattants. Plusieurs enfants de l'école primaire accompagnés de leurs professeurs et de leurs parents étaient présents.



SDIS 83

Thomas DOMBRY était présent aux côtés d'Hubert FALCO lors de la cérémonie de la Sainte-Barbe départementale au cours de laquelle les capitaines Hervé AZZOPARDI et Guillaume PERRIN ont reçu la médaille de sécurité intérieure.

#2 ■ Vie Municipale



Nouvelle composition du Conseil Municipal

Suite à la démission de Madame Pascale DE BUTLER et de Monsieur Frédéric VAN BELLE, Madame Haouaria NAUD et Monsieur Hervé MALEZIEUX font leur entrée au sein du Conseil Municipal.

Madame Corine ROCHIETTA est nommée 5^{ème} Adjointe, en charge des commerces locaux, des seniors, du CCAS et de la sécurité civile.

Mesdames Florence DIAZ et Sandra STOERI deviennent Conseillères Municipales déléguées respectivement à l'embellissement du village, à la communication et à la transition énergétique.

La Garde-Freinet pour imaginer le village de demain

Après Collobrières, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du var a choisi La Garde-Freinet pour imaginer le village de demain.

Fin septembre, 18 étudiants en master 1 d'architecture à Marseille et leur équipe pédagogique sont venus pendant une semaine à la rencontre des habitants et des élus, ont étudié le village et parcouru le massif forestier. Deux réunions ont

été organisées avec la population. Une trentaine de Gardois ont pu dialoguer avec ces étudiants.

A partir de ce travail en immersion et ces différents échanges, les étudiants élaboreront des hypothèses pour l'avenir de la commune en prenant en compte les modes de vie, les risques incendie, le changement climatique. Ce rendu de projets sera présenté aux administrés courant juin 2023.



Réunion des commerçants

Monsieur le Maire, les Adjointes et les Conseillères Municipales déléguées ont été à l'écoute des problématiques exposées par les 9 commerçants

présents. Des réponses seront apportées prochainement. Des réunions auront lieu régulièrement, la prochaine est prévue courant mars.



Inauguration de l'aire de jeux

La municipalité précédente avait choisi de baptiser cet espace « Frédéric Mistral », la municipalité actuelle, après l'avoir rénovée, l'a inaugurée en ce mois d'octobre en présence notamment des représentants départementaux, du « Félibrige », de Paul Preire, de l'ancien Maire Jean-Jacques Courchet et d'Alain Benedetto, Maire de Grimaud. Pour clôturer la manifestation, les participants ont entonné la Coupo Santo au son du galoubet et du tambourin.



Les réunions de quartiers

La Mourre

Une trentaine de personnes étaient réunies dans l'ancienne école. Monsieur le Maire a annoncé que le projet de la station d'épuration allait enfin se concrétiser. L'adduction d'eau au hameau devrait être réalisée dans les deux années à venir. La Communauté des Communes en charge de la compétence « eau » financera le projet.

Dans le cadre de la lutte contre l'incendie :

- Deux citernes à eau ont été installées, à l'entrée du hameau.
- Un rappel sur l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) a été fait aux propriétaires.

Les Mourriens ont reçu une réponse positive de la part du Maire au sujet de l'éclairage du jeu de boules, de



l'installation d'un composteur à déchets et de la remise en eau de la fontaine de la place.

Les Bas Oliviers

Cette rencontre a permis aux habitants et aux élus de constater que l'information relative aux différentes réunions et manifestations n'arrivait pas jusqu'à ce joli hameau. Pour y remédier, les habitants ont été invités à télécharger

l'application gratuite « panneau pocket » et une vitrine d'affichage sera installée.

Assainissement non collectif : La Communauté de communes dispose d'un SPANC (Service public d'assainissement non collectif), afin de vérifier la conformité des constructions qui ne sont pas raccordées au tout-à-l'égout. Il a un rôle de conseil auprès des usagers dans la construction et l'entretien de leur filière d'assainissement. M. le Maire se rapprochera de ce service pour savoir quelles solutions peuvent être proposées aux habitants.

A l'occasion de cette visite, Thomas Dombry a insisté sur la nécessité et l'obligation de débroussailler et a rappelé que des contrôles réguliers étaient effectués par la Police Municipale.

Les vœux du Maire



Pour la première fois depuis son élection en 2020, le Maire a présenté physiquement ses vœux aux Gardois venus en nombre, en présence de Philippe Lottiaux, député, de Françoise Dumont, sénateur, de Dominique Lain, président du SDIS, de Vincent Morisse, Président de la Comcom et des élus des 12 communes du golfe.

Après avoir salué l'engagement des personnels

communaux lors de la crise sanitaire, le Maire a chaleureusement remercié les Associations pour leur implication lors des manifestations locales, notamment lors du trail et lors des festivités de Noël.

Thomas Dombry a profité de cette cérémonie pour mettre à l'honneur les Sapeurs-Pompiers à qui il a remis la médaille de la ville et souligner l'importance de la présence d'une caserne dans

notre village.

Une rétrospective des événements de l'année a été commentée puis le premier magistrat a présenté les projets de travaux à venir.

La soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif.



#3 ■ Travaux & voirie

TRAVAUX EN COURS

Entretien

- **Piscine** : peinture des vestiaires et réfection de l'accueil.
- **Salle de sport** : vestiaires pour l'accessibilité.
- **Maison Maurel** : accessibilité, rénovation vestiaires.
- **Cimetière** : mur d'enceinte, piliers d'entrées, murets.

Projets de campagne

- **Les Jardins Partagés et le passage piétonnier le long du stade** : les entreprises ont été choisies, les travaux sont en cours.
- **Parking Pontevès et Maison des seniors** :
Etude en cours, bornage, consultation AMO (Aide Maitrise Ouvrage)

Cimetière

La liste des concessions dont l'état d'abandon a été constaté est consultable en mairie, à la préfecture et à la sous-préfecture. Elle sera affichée au cimetière. Si vous êtes concernés par ces concessions, nous vous prions de bien vouloir en informer la mairie afin de stopper le processus de reprise.



#4 ■ Environnement Développement Durable

Lorsque le prix de l'électricité flambe !

Contrairement aux particuliers, les collectivités ne bénéficient pas du bouclier tarifaire. Depuis 2021, elles font face à des dépenses énergétiques toujours croissantes. C'est pourquoi, dans nos prévisions budgétaires 2022, nous avons anticipé une hausse de 50% à consommation égale.

Outre le suivi régulier de la consommation par poste, des mesures d'économie ont été mises en place :

- **Coupure de l'éclairage public la nuit,**
- **Coupure automatique du chauffage à partir de 17 h** dans les locaux communaux et les salles de classes,
- **Sensibilisation des employés communaux et des utilisateurs** des bâtiments publics à la sobriété énergétique.
- **Réalisation de travaux d'isolation thermique** dans le bâtiment « maternelle ».

L'extinction nocturne de l'éclairage public permet de diminuer la facture énergétique et aussi de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses pour la faune, la flore.



Fascinage

Toujours dans le cadre de la réhabilitation de nos forêts suite à l'incendie du 16 août 2021, après les coupes d'arbres brûlés, des travaux de fascinage ont eu lieu sur deux parcelles communales pour une surface totale de dix hectares.

Ces travaux consistent à couper les pins brûlés, à les entasser perpendiculairement à la pente pour lutter contre l'érosion et ainsi favoriser la régénération naturelle.



#5 Animations

Vide-greniers et Course des garçons de café

Alors que se tenait le vide-greniers organisé par l'association VLGF sur la place neuve, les « garçons de café » prenaient le départ dans une belle ambiance. Un parcours pas facile, puisqu'il fallait tenir un plateau à la main, avec une carafe et deux verres remplis. La règle était stricte : courir ou renverser du liquide entraînait l'élimination. Bravo à Corine Rocchietta pour cette initiative et aux participants pour leur énergie et leur bonne humeur !



Vide-greniers



Fêtes de la châtaigne

Toujours autant de succès pour cette 37^{ème} édition organisée par le Comité des Fêtes.

Festivités de Noël

Un concert intime et chaleureux

Le 3 décembre, les spectateurs ont bravé la pluie pour venir écouter le concert donné à l'église par l'association SAK'ARTISTIK. Le chœur A Piacere et une dizaine d'élèves du conservatoire Rostropovitch, dirigés par Marie-Laure Gheis, ont entonné les chants de Noël, accompagnés par Théo au violoncelle et François à l'orgue.



La magie de Noël

Une mini forêt a fait son apparition sous le kiosque de la place du marché. Les rennes lumineux côtoient les pères Noël, le cerf, l'étoile, le banc confectionnés avec des matériaux naturels ou de récupération. Félicitations à Jérémy et à Florence qui ont réalisé ce joli décor pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Concours d'illuminations



Les gagnants du concours des décorations de Noël sont les suivants : Le bar du Soleil et LM for VIP dans la catégorie vitrines de commerces et Léonce et Danièle Ribbe dans la catégorie maisons.

#5

■ Animations

Le 14 décembre, le traditionnel goûter a permis à nos aînés de se retrouver dans une ambiance festive. Au programme : animation musicale, danse et bien sûr des friandises qui ont régalé les gourmands.



Le 16 décembre, Laurent Brunel, Adjoint aux affaires scolaires, avait revêtu son habit de Père Noël pour divertir nos petits écoliers et répondre à leurs questions parfois déroutantes « pourquoi tu portes des chaussures normales ? ».



Les animations du 17 décembre

Grâce à l'implication du Comité des Fêtes, des Randonneurs, de l'association Sak'artistik et de la Municipalité, cet après-midi a connu un grand succès.

Tours de manège, balades à dos de poneys dans les rues du village ont ravi bon nombre de petits Gardois. A partir de 17h30, vous avez été nombreux à vous rassembler autour du stade pour admirer le magnifique feu d'artifice.

Après la traversée du village, plusieurs dizaines de personnes ont gravi le chemin de la Croix à la lueur des torches et des flambeaux. A leur arrivée, ils ont été accueillis par des chants traditionnels provençaux interprétés par le Chœur A Piacere dont le très connu « la cambo me fai mau ».

Au retour, devant le kiosque illuminé et dans une ambiance musicale, une distribution de vin chaud et de friandises autour d'un brasero a régalé tous les participants.

Une manifestation très réussie ! Un grand merci aux organisateurs et à vous les villageois qui étiez présents.



Agenda

Calendrier prévisionnel des manifestations du 1^{er} quadrimestre 2023

07 janvier	Loto Aide et Conseil et NALA
15 Janvier	Loto du Comité de Jumelage
05 Février	Loto du Comité des Fêtes
09 mars	Concert d'un Chœur Américain
08 avril	La folle journée des pianistes par le Conservatoire Rostropovitch
08 avril	Vide-greniers organisé par Vivons LGF
09 Avril	Course aux oeufs
20 avril	Concert du Jeune Chœur de l'Oise
Fin avril	La Bravade





#6 ■ Art, Culture et Patrimoine



Crèche de Maxime Codou

Inaugurée le 02 décembre, cette nouvelle exposition ayant pour thème « L'homme et le respect de la nature provençale » ravira tous ses visiteurs. Elle est ouverte jusqu'au 05 février à la Chapelle St Jean.



Gardois et Fraxinois

Le « Freinet », tiré du latin « Fraxinetum » signifie « le lieu où poussent les frênes ». A partir du XI^e siècle, tous les documents appliquent le nom de Freinet à un territoire dont l'étendue couvre exactement les deux anciens cantons de Grimaud et Saint-Tropez. Par conséquent, les Fraxinois sont les habitants de l'actuelle Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez.

Le mot garda ou gardia - l'ancien provençal utilise indifféremment les deux formes issues du germanique wardôn - a servi à dénommer plusieurs localités provençales établies sur des passages ou des points stratégiques qui nécessitaient une surveillance particulière.

Le terme est employé pour la première fois pour désigner le « castrum de Gardia » - actuel Fort-Freinet - dans la 1^{re} moitié du XIII^e siècle. Les Gardois sont les habitants de La Garde-Freinet.

Articles rédigés par
Laurent Boudinot
Agent du Patrimoine

Le Conservatoire du Patrimoine au salon international du patrimoine culturel

Le Conservatoire du patrimoine du Freinet a été invité par l'Union Rempart au salon international du patrimoine culturel qui se tenait au Carrousel du Louvre du 27 au 30 octobre. Ainsi, samedi 29 octobre, devant un auditoire de plus de 80 personnes, au Studio théâtre de La Comédie française, Bernard Romagnan, vice-président du Conservatoire, a participé à une conférence débat sur le thème de : « Patrimoines bâtis et patrimoines naturels : dialogues », au cours de laquelle ont été présentées la genèse et l'évolution du verger de figuiers de Miremer.



#6 ■ Art, Culture et Patrimoine

Bibliothèque

La gratuité de son utilisation permet à tous de profiter de cet outil. A ce jour, nous comptons 242 adhérents actifs. N'hésitez pas à venir vous inscrire et à profiter de ce bel espace.

Deux classes de maternelle et de primaire sont accueillies régulièrement ainsi que les enfants du centre de loisirs.

Cathy Paris, secondée par les bénévoles, propose régulièrement des ateliers pour les enfants, des lectures de contes.

Les bonhommes de neige ont été offerts aux personnes âgées lors du goûter du 16 décembre. Un grand merci aux enfants qui ont mis tout leur cœur dans cette jolie réalisation.



Atelier Bonhommes de neige



Atelier d'Halloween

Des cours de français pour les adultes ukrainiens

Depuis la fin du mois de Juillet, nos amis Ukrainiens installés place du Baou suivent deux fois par semaine des cours de français pour adultes, les enfants faisant de leur côté leur apprentissage dans le cadre scolaire. Très motivés, les quatre participants ont déjà bien progressé, ce qui n'est pas chose facile, car nos deux langues n'ont rien en commun, pas même l'alphabet ! Les cours se déroulent deux fois par semaine à l'Espace Werpin et ils sont dispensés bénévolement par Sylvie Noble, ancienne institutrice et conseillère pédagogique désormais à la retraite.

Le désir d'intégration de ces élèves assidus les pousse à s'intéresser non seulement à notre langue mais aussi à notre culture, et les quelques moyens linguistiques dont ils disposent déjà permettent des échanges certes modestes, mais très vivants. On parle des usages et des traditions, de la cuisine – un sujet favori – du cinéma ou de la Bande dessinée ; les personnages d'Astérix et Obélix leurs sont d'ailleurs bien connus !



Deux autres adultes se sont joints au groupe qui affiche désormais complet. Il s'agit de deux résidents étrangers, une Russe et un Suédois, qui eux aussi souhaitent améliorer leur français. Ce nouvel apport a permis d'enrichir les échanges et il donne une belle dynamique conviviale aux leçons.

Avec plus de 30 heures de cours en 2022, et une continuité en 2023, on peut espérer que d'ici l'été prochain ces étudiants parviendront à acquérir une certaine autonomie dans l'utilisation quotidienne de notre langue.

Article de Sylvie Noble

Trail des Roches Blanches - 2^{ème} édition Le plaisir de courir !

Pas moins de 250 coureurs ont pris le départ de la deuxième édition du trail des Roches Blanches organisé par l'Événementiel Sportif Gardois.

Cette année, une nouveauté : le trail des minots. Une vingtaine d'enfants ont par-

couru, en courant et dans la bonne humeur, les ruelles du village.

La manifestation s'est achevée pour les nombreux bénévoles par la désormais traditionnelle polenta.

Associations, bénévoles, élus, habitants du village étaient rassemblés dans un même élan qui a conduit pour la deuxième année consécutive à la réussite de cet événement sportif. Un bel exemple de synergie !



Obligations Légales de Débroussaillage



LE DÉBROUSSAILLEMENT, C'EST MAINTENANT !

INFORMATION SUR L'OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

C'EST UNE NECESSITÉ

-  Pour protéger sa famille, sa maison, son terrain, ses biens et les autres.
-  Pour limiter la propagation du feu, diminuer son intensité.
-  Pour protéger la forêt et faciliter le travail et l'accès des pompiers.

C'EST UNE OBLIGATION

Depuis 2015 la loi oblige tout propriétaire situé en zone urbaine et non urbaine à débroussailler

Arrêté préfectoral du 30 mars 2015

 Pour toute question contactez la Mairie ou rendez-vous sur www.var.gouv.fr

 Tout contrevenant s'expose à une amende **135€**

Suite à une mise en demeure restée sans effets, il s'expose à une amende de 30€/m² non débroussaillé.

OÙ DÉBROUSSAILLER ?

Pour savoir dans quelle zone se situe votre terrain, veuillez consulter en mairie votre document d'urbanisme.

HORS ZONE URBAINE

 Débroussaillage dans un rayon de 75m autour de toute construction, y compris au-delà de la limite de son terrain.

ZONE URBAINE ZAC OU LOTISSEMENT

 Débroussaillage sur l'ensemble de la parcelle, quelle que soit sa superficie, et même dépourvue de construction.

COMMENT DÉBROUSSAILLER ?

-  Éliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches.
-  Couper toute branche à moins de 5m des constructions et des toitures.
-  Elaguer les branches basses jusqu'à une hauteur minimale de 2m50 et suppression des arbustes.
-  Espacer les houppiers des arbres de 5m les uns des autres.
-  Dégager un gabarit de passage de 4m minimum sur voies d'accès avec 2m de glaces.

 **Je ne brûle pas mes déchets verts,**

-  Compostage
-  Broyage/paillage
-  Déchèterie



Un nouveau Policier Municipal prendra ses fonctions en février 2023 et viendra renforcer l'équipe actuelle.

Police Municipale
Tél. : 04.94.97.43.23
E-mail : police@lagardefreinet.fr

Gendarmerie Nationale
Tél. : 04.98.12.68.80

Pour toute urgence, composer le 17
Permanence de la gendarmerie à la Maison France Services de La Garde-Freinet tous les derniers mercredis du mois de 9h à 12h.

#9

Actualités Sociales

Des ateliers pour les seniors organisés par le CCAS

Les ateliers « Mémoire » ont débuté le 14 septembre et rencontrent un vif succès (23 inscrits). La première session du module « Prévention des chutes, Gestes de 1er secours » qui s'est déroulée en novembre a rassemblé une quinzaine de personnes.

En 2023, sera programmée une conférence sur l'Accident Vasculaire Cérébral. « Le bon usage des médicaments » et « Marche active » seront les thèmes de deux nouveaux ateliers. Les dates seront communiquées prochainement.



Les colis de Noël pour les seniors

Foie gras, terrine aux châtaignes, marmiton de volaille et friandises composaient cette année les 181 colis distribués par les élus et le CCAS aux personnes âgées de 70 ans et plus.

Numéros Utiles

CABINETS MÉDICAUX

Luc VENTO

04.94.43.60.28

Du lundi au jeudi 9h-12h
et 15h-18h et le vendredi 9h-12h.

Pierry LUTZ

04.94.96.51.44

Lundi de 9h à 12 h sans rendez-vous.
Les autres jours sur rendez-vous.
Fermé le mercredi.

PHARMACIE

04.94.43.60.02

Du lundi au vendredi 9h30-12h30
et 15h30-19h15. Le samedi 9h-12h30

CHIRURGIEN-DENTISTE

Christelle GODEMET

04.94.43.67.76

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h
et 15h-19h – Fermé le mercredi.

URGENCES

Pompiers18

SAMU 15

Pôle de Santé de Gassin

..... 04.98.12.50.00

Pharmacie de garde 3237

Centre antipoison (Marseille)

..... 04.91.75.25.25

Urgences vétérinaires du Golfe

..... 07.77.00.00.79

10 ■ Expression des élus minoritaires

Chères Gardoises, chers Gardois

Ce bulletin étant le premier de 2023, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous devons rendre nos articles très en amont et nous constatons que nos remarques trouvent parfois écho dans les articles publiés par la municipalité qui, ayant tout le temps pour rédiger son bulletin, apporte des compléments d'information sur certains sujets qui vous préoccupent. Cette fois ci, nous devons rendre notre article avant le 14 décembre et lorsque le bulletin municipal paraîtra, nous serons proches du mi-mandat.

Nous tenons à féliciter les associations pour leur dynamisme et leur investissement dans l'organisation de leurs événements de l'automne. Les fêtes de la châtaigne, le Trail des Roches Blanches, les premiers lotos ... autant de preuves que le public est au rendez-vous pour des animations de qualité.

La Crèche de Maxime Codou, toujours aussi réussie, va certainement attirer de nombreux visiteurs.

Nous déplorons que la municipalité n'ait pas déployé plus d'efforts pour « faire vivre la période de Noël » comme annoncé dans son programme, seulement quelques activités regroupées le 17 décembre après-midi. Nous en profitons pour vous rappeler d'autres promesses de campagne pour le printemps : « un carnaval et un concours de déguisements », « un tournoi de sixte au stade » et pour l'été, des « marchés nocturnes ». Nous espérons qu'à nouveau, nos propos soient source d'inspiration.

En ce mi-mandat, les réalisations et les projets annoncés nous font nous interroger sur leur adéquation avec les attentes des habitants et commerçants et aussi sur la priorisation qui est décidée et qui engage l'argent public. Qu'il soit municipal ou issu de subventions, cet argent provient toujours de nos impôts.

Les attentes que vous exprimez sont concrètes et ont toutes pour objectif d'améliorer notre quotidien : augmenter le nombre de places de stationnement et, naturellement, de bornes de chargement électrique, mettre en place

le distributeur de billets, rendre les rues plus agréables...

En réponse, la municipalité s'obstine à vouloir mettre en œuvre des projets coûteux qui ne nous paraissent pas prioritaires : démolition et reconstruction d'une école avec une capacité d'accueil surdimensionnée, création de jardins partagés à plus de 70 000 € HT, dans un lieu inadapté tant par son éloignement du village que par une sortie de stationnement dangereuse.

Autre décision discutable : l'interruption totale de l'éclairage public nocturne. Malgré un rejet massif de la population. Pourquoi persister ?

En résumé c'est la pertinence des choix des actions et des projets que nous mettons en cause. Ce n'est pas une question de MOYENS qui empêche la municipalité de travailler sur des sujets en adéquation avec les attentes des usagers, c'est une question de VOLONTÉ et de DISCERNEMENT. Souhaitons que vos remarques, par notre intermédiaire, provoquent des réactions pour mieux vivre à La Garde Freinet.

11 ■ État Civil

du 09/09/2022 au 03/12/2022



Ceux qui sont nés

CORBI Mathéo	09/10/2022
KHRYSOSOV Volodymyr	09/10/2022
BOUSSIS Anissa	16/10/2022
LANZA Giulia	30/10/2022
DUFOUR Tésa	21/11/2022
WILLIAUME Lina	30/11/2022

Ceux qui se sont unis

MURPHY-ANDERSON Keir Timothy et SOLITO Anaïs	24/09/2022
MULEPATI Anil et LAMA Laxmil	17/10/2022
COULIBEUF Camille et MANSOURI Imane	03/12/2022

70 ans de mariage

Annette et Robert Brunetto ont fêté le 15 janvier leurs noces de platine



Ceux qui nous ont quittés

UNDERWOOD Austin	15/09/2022
SANDYS Keith	03/10/2022
KNAPPER Philip	13/10/2022
LEVY Dona	28/11/2022



Le Maire et le Conseil Municipal adressent leurs sincères condoléances à leur famille.

#12 ■ Intercommunalité



La communauté de communes vous aide à acheter un vélo à assistance électrique

NOUVELLE AIDE FINANCIÈRE PROPOSÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Depuis le 1er juillet 2021, la Communauté de communes exerce la compétence "organisation de la mobilité".

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur de la transition écologique et du développement durable, l'Intercommunalité souhaite mettre en place et encourager la pratique des modes de déplacements doux.

Les élus communautaires ont donc adopté lors du conseil du 28 septembre dernier, la mise en place d'une prime forfaitaire de 200 € pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

Les demandeurs devront être éligibles au regard du règlement (critères de résidence principale et d'acquisition du vélo sur le ter-

ritoire de la Communauté de communes).

Cette aide peut être cumulable avec le bonus vélo mis en place par l'État, lequel est soumis à condition de revenus.

Retrouver toutes les informations, le règlement d'attribution et le formulaire de demande, sur le site internet de la Communauté de communes ou en flashant ce QR Code



Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez

2 rue Blaise-Pascal 83310 COGOLIN - Téléphone : 04 94 55 70 30

Email : contact@cc-golfedesainttropez.fr

www.cc-golfedesainttropez.fr

NOUVEAUX COMMERCES



Conciergerie privée

A La Garde-Freinet, « LM for VIP » gère vos locations saisonnières et propose un service immobilier qui s'occupe de la rénovation, décoration et des suivis de chantiers. Pour la joindre : lmforvipsttropez.



Première borne de recharge électrique universelle forte puissance du Golfe de Saint-Tropez



Depuis quelques semaines, la station-service dispose d'une borne disponible 24h/24 qui permet de recharger les véhicules électriques. Il suffira de trente minutes pour recharger entièrement une batterie. Pour l'utiliser, il convient de télécharger l'application Freshmile.

#13 ■ En bref

Comment Vous Informer ? REJOIGNEZ LE VILLAGE DE LA GARDE-FREINET SUR :



Communication

Le village est doté d'outils numériques pour vous informer.

- Adresse mail : mairie@lagardefreinet.fr

- Site internet : lgf83.fr

- Facebook : [Mairie de La Garde-Freinet](https://www.facebook.com/Mairie.de.La.Garde-Freinet)

- **PanneauPocket** : téléchargez l'application

- **Panneau lumineux** en centre-ville

OÙ TROUVER LE BULLETIN MUNICIPAL ?

- Dans vos boîtes aux lettres
- Dans les établissements publics du village :
Mairie et Bibliothèque
- En téléchargement et consultation sur le site internet de la commune.

Allianz

Tessy PEYRE

Agent Général

GRIMAUD
04 98 12 60 61
17 bd des Aliziers

COGOLIN
04 94 17 53 88
12 rue Marceau



Suivez-nous sur
facebook



www.assurances-peyre.fr
Orias : 16005991

E.Leclerc COGOLIN

L'HYPER DU GOLFE DE ST TROPEZ

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au samedi
de 8h30 à 20h

Ouvert le dimanche matin
pendant la période estivale

Le monège à
bijoux
E.Leclerc


E.Leclerc
DRIVE

 **Location**
E.Leclerc

 **parapharmacie**
E.Leclerc

 **espace
culturel**
E.Leclerc

Rejoignez-nous sur



6, Avenue Sigismond Coulet
83310 COGOLIN

Tél.: 04.94.55.09.20

Tout ce qui compte pour vous existe
à prix E.Leclerc

SARL SNJ. BTP

SERGE & NICOLAS CESANO

**TERRASSEMENT - VRD
TRAVAUX PUBLICS - MACONNERIE**



06 18 40 27 21

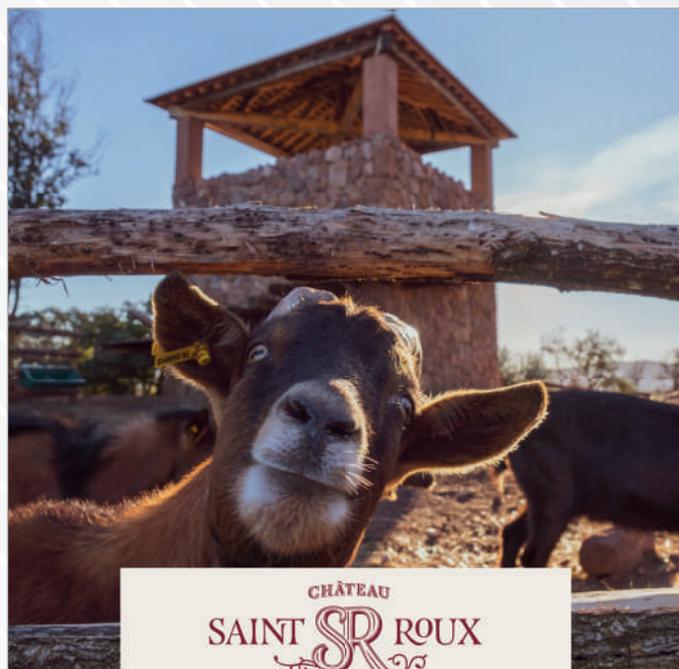
snj.btp@wanadoo.fr / www.snj-btp.com
277 Route de Collobrières - 83310 GRIMAUD

Boulangerie Pâtisserie

La Fournée Gardoise

19 place vieille
83680 La Garde Freinet

04 94 45 71 34



CHÂTEAU
SAINT SROUX

VIGNOBLE BIO UNIQUE

LA TABLE | CHAMBRES & APPARTEMENTS
CAVE DE DÉGUSTATION & CAFÉ BOUTIQUE
FROMAGERIE | POTAGER | FABRIQUE À PAIN
FERME ANIMALIÈRE | VISITE DU DOMAINE

Direction base EALAT - Route de la Garde-Freinet R17
83340 Le Cannet-des-Maures | +33(0)4 98 10 02 61
www.chateausaintroux.com  

DÉMÉNAGEMENT KE.LY

DÉMÉNAGEMENTS-GARDE-MEUBLES

Kelly SCHIERY

07 82 25 63 15

04 94 53 61 24

demenagementke.ly@gmail.com

Demenagement ke. ly

10 bis rue André Marie Ampère

COGOLIN



CE SUPPORT EST UNE
RÉALISATION DE
MEDIA PLUS
COMMUNICATION



Leader en
communication
institutionnelle

04 92 27 13 89 | contact@mediapluscom.fr